

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2020

2020 DAC 741 Subvention (2.000 euros) à Art sous X Paris 14 (14e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 1er décembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Art sous X Paris 14 ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association Art sous X Paris 14, 56, rue d'Alesia 75014 Paris. 185052 – 2020_08008

Article 2 : La dépense correspondante, soit 2.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2020.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO